

TABLEAU DES SERVICES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE RETENUS POUR LE RECLASSEMENT ET PIÈCES JUSTIFICATIVES À FOURNIR

SERVICES EFFECTUÉS AVANT LA NOMINATION		PIÈCES JUSTIFICATIVES À FOURNIR
Fonctionnaire ou agent titulaire de l'État, des collectivités territoriales et des établissements publics qui en dépendent	Catégorie A	→ Dernier arrêté de promotion indiquant le nouvel indice majoré → Arrêté de détachement
	Catégorie B et C1	→ Dernier arrêté de promotion → État de service indiquant la quotité de travail hebdomadaire et la date de prise et de fin de fonction → A défaut, le premier bulletin de salaire
Services d'enseignements	Enseignant contractuel remplaçant	→ État de services détaillé ou contrat de travail, indiquant la durée
	Enseignement privé (sous contrat ou hors contrat)	
	Services de professeur, lecteur ou d'assistant dans un établissement d'enseignement à l'étranger	→ Attestation établie par l'établissement, mentionnant la nature de l'emploi et la durée précise des services → Formulaire de demande de validation de services avec avis du ministère des Affaires étrangères (à télécharger sur le site : https://www.france-education-international.fr/document/attestation-deservices-alf-meae) → Copie des contrats de travail
Agent non titulaire de l'État, des collectivités territoriales et des établissements publics qui en dépendent (hors services d'enseignements)	AESH Anciens maîtres auxiliaires, maîtres d'internat et surveillants d'externat Assistants d'éducatifs, emplois avenir professeur et M1 alternant	→ État de services détaillé ou contrat de travail, indiquant la durée précise des services, la qualité et/ou les fonctions et la quotité hebdomadaire de services <i>Ou</i> → Photocopie du certificat d'exercice simplifié fourni avec la demande de validation des services auxiliaires
	Vacations répondant à un besoin durable et continu	→ État de services détaillé ou contrat de travail, indiquant le nombre total de vacations horaires effectuées, l'horaire hebdomadaire de travail de référence, la qualité et/ou les fonctions ainsi que le taux horaire des vacations
Lauréat du 3 ^e concours		→ État de services détaillé ou contrat de travail, indiquant la durée précise des services, la qualité et/ou les fonctions et la quotité hebdomadaire de services
Service national actif		→ État signalétique indiquant la date d'incorporation et la date de radiation des contrôles